

Ville de La Teste de Buch

Règlement du 40^e prix littéraire du Pays de Buch

1). Conditions d'inscription.....	1
A). Catégorie adulte	1
B). Catégorie adolescent.....	2
2). Présentation des textes	2
3). Dossier d'inscription	2
4). Modalités d'expédition.....	3
A). Dossier envoyé par voie postale.....	3
B). Dossier envoyé par mél.....	3
5). Autres dispositions.....	3
6). Composition du jury	3
7). Dotation	4
A). Prix du jury	4
1). Catégorie adulte	4
2). Catégorie adolescent.....	4
B). Coup de cœur du jury.....	4
8). Calendrier et contacts	4
9). Information et libertés.....	5
10). Autorisation (cf. annexe).....	5
Annexe	6

1). Conditions d'inscription

Le Prix Littéraire du Pays de Buch est un prix annuel destiné à récompenser des œuvres d'imagination inédites dans les genres Nouvelle et Poésie, écrites en langue française par tout auteur ou autrice âgé(e) de 14 ans et plus.

L'inscription au concours ouvre le 27 février 2024 et se clôture le 27 mai 2024. Elle est gratuite et se répartit en deux catégories.

A). Catégorie adulte

La participation à cette catégorie est ouverte à toute personne majeure et se décline en deux genres :

- 1). Nouvelle
- 2). Poésie

Les lauréats de la catégorie adulte ne peuvent pas concourir dans le genre pour lequel ils ont été récompensés l'année précédente.

B). Catégorie adolescent

La participation à cette catégorie est ouverte à tous les jeunes âgés de 14 ans jusqu'à l'année de leur majorité et se décline en 2 genres :

- 1). Nouvelle
- 2). Poésie

Chaque candidat pourra concourir à un genre ou aux deux. Il enverra un unique texte par genre (soit un total de deux textes en compétition au maximum).

Chaque candidat s'engage à garantir l'originalité de l'œuvre qu'il présente. Les textes envoyés devront obligatoirement être inédits et non primés à la date de l'envoi par les participants.

2). Présentation des textes

Le thème de cette 40^e édition est « Quarantaine ». Le thème devra être respecté. Dans le cas contraire, le candidat sera exclu du concours.

Les candidats sont tenus de suivre la procédure suivante pour chaque genre :

- 1). Nouvelle (exclue la micro nouvelle) : le texte envoyé ne devra pas excéder **huit pages**.
- 2). Poésie (exclu le haïku) : le poème ne devra pas excéder **quarante vers**.

Un seul texte par genre et par participant sera accepté.

Pour chaque genre, le texte devra être présenté sous forme dactylographiée, au format de page portrait A4 en police Times New Roman, corps 12, interligne simple. De plus, les pages seront numérotées.

Chaque texte devra obligatoirement porter un titre différent de celui du thème centré en tête de la première page, en style de police gras et taille 14.

Aucun nom, aucune signature ni signe distinctif ne devront y figurer sous peine d'invalidation.

En cas d'envoi postal, les feuilles doivent être imprimées sur le recto seulement et agrafées (ni trombone, ni reliure, ni dessin, ni photo).

Pour les envois par messagerie électronique, les textes doivent répondre aux mêmes contraintes et être envoyés sous format .doc, .docx, .rtf, .odt ou.pdf, exclusivement en « pièce jointe » avec comme nom de fichier le titre du texte.

3). Dossier d'inscription

Afin de garantir l'anonymat, les textes devront être accompagnés de renseignements inscrits sur papier libre pour l'envoi par courrier ou dans le mél d'envoi :

- nom et prénom (nom de plume éventuellement) ;
- date de naissance ;
- la catégorie pour laquelle le candidat postule (adulte ou adolescent) et le genre (Nouvelle et/ou Poésie) ;
- titre du texte pour chaque genre ;

- adresse postale complète ;
- numéro de téléphone fixe ou portable ;
- adresse électronique.

Un numéro d'enregistrement sera attribué.

Les participants ayant une adresse électronique recevront un accusé de réception par mél.

Dans le cas d'un envoi postal et en l'absence d'adresse électronique du candidat, joindre une enveloppe timbrée libellée à l'adresse du candidat (pour l'envoi de l'accusé de réception), aux mêmes conditions.

4). Modalités d'expédition

Deux modalités d'expédition possibles avant la date de clôture fixée au 27 mai 2024 :

A). Dossier envoyé par voie postale

Vous pouvez adresser votre dossier à l'adresse suivante :

Bibliothèque Municipale de La Teste de Buch
Concours littéraire
Hôtel de ville
BP 50105
33164 La Teste de Buch Cedex

B). Dossier envoyé par mél

Vous pouvez transmettre votre dossier par messagerie électronique à l'adresse suivante (il ne devra pas être doublé par un envoi postal) : **bibliotheque@latestedebuch.fr**.

Mention doit être apportée dans l'objet du mail : Candidature au Grand prix littéraire

5). Autres dispositions

Les dossiers incomplets ne seront pas retenus.

Les textes non conformes au règlement seront refusés.

Les textes envoyés hors délai seront exclus : ceux reçus avant l'ouverture du concours et ceux reçus après la clôture.

Les textes envoyés par courrier ne seront pas retournés.

6). Composition du jury

Le jury est composé de professionnels impliqués dans le monde du livre – éditeur(trice), auteur(trice), libraire, bibliothécaire –, des membres du Comité de lecture de la bibliothèque municipale et d'amateurs éclairés de littérature et de poésie.

Les membres du jury ne sont pas autorisés à concourir.

Après lectures des œuvres et délibérations, le jury désignera en toute indépendance les lauréats parmi les œuvres en lice.

Les décisions du jury sont souveraines et sans appel.

Les lauréats seront prévenus par téléphone ou par courriel, tant des résultats que de la date de la remise des prix.

Leur présence ou celle de leur représentant est souhaitable lors de la cérémonie d'attribution.

En suivant, les textes primés seront consultables sur le site de la bibliothèque municipale.

Le fait de participer au concours implique l'acceptation intégrale du présent règlement.

Celui-ci sera téléchargeable sur le site de la bibliothèque municipale.

Il pourra également être adressé par courrier à toute personne en faisant la demande à :

Bibliothèque Municipale de La Teste de Buch

Concours littéraire

Hôtel de ville

BP 50105

33164 La Teste de Buch Cedex

7). Dotation

A). Prix du jury

1). Catégorie adulte

Pour chaque genre, les montants attribués sont les suivants :

- 200 € pour le 1^{er} prix ;
- 140 € pour le 2^e prix ;
- 80 € pour le 3^e prix.

Soit 6 lauréats récompensés pour un montant de 840 €.

2). Catégorie adolescent

Pour chaque genre, les dotations en carte cadeau attribués sont les suivantes :

- Une carte cadeau d'une valeur de 200 € pour le 1^{er} prix ;
- Une carte cadeau d'une valeur de 140 € pour le 2^e prix ;
- Une carte cadeau d'une valeur de 80 € pour le 3^e prix.

Soit 6 lauréats récompensés par des cartes cadeau pour un montant de 840 €.

B). Coup de cœur du jury

Dans chaque catégorie et pour chaque genre, un lauréat peut se voir attribuer le coup de cœur du jury, pour la singularité et l'originalité de son texte. Il se verra remettre une dotation sous la forme de livres chez un libraire.

8). Calendrier et contacts

Ouverture des inscriptions : mardi 27 février 2024.

Clôture des inscriptions : lundi 27 mai 2024.

Remise des prix : premier week-end de décembre 2024.

Contact : Mme Isabelle Mir – Bibliothèque Municipale de La Teste de Buch – Hôtel de ville – BP 50105 – 33164 La Teste de Buch Cedex.

Téléphone : 05.57.52.41.22.

Courriel : bibliotheque@latestedebuch.fr.

9). Information et libertés

Les informations collectées par la Ville de La Teste de Buch sur le fondement du présent règlement font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité la gestion des inscriptions du concours littéraire. Ces informations sont à destination exclusive de la Ville de La Teste de Buch et seront conservées pendant un an.

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès.


Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier à Gironde Numérique, Immeuble Gironde rez-de-dalle, 8 rue du Corps Franc Pommies, 33000 Bordeaux ou un courriel à <https://www.girondenumerique.fr/contact.html> – Merci de joindre toute référence de nature à permettre votre identification ou à défaut la copie de votre pièce d'identité.

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

10). Autorisation (cf. annexe)

Les gagnants autorisent la Ville de La Teste de Buch à utiliser leur nom et image sur tous les supports (presse écrite, radio, télévision, Internet) à des fins de promotion du concours et de ses résultats. L'autorisation que vous trouverez en annexe doit être dûment complétée puis jointe au dossier d'inscription, soit par voie postale, soit par courrier électronique.


Patrick DAVET
Maire de La Teste de Buch
Conseiller départemental de la Gironde

Approuvé en conseil municipal du 22 février 2024

Autorisation
40^e prix littéraire du Pays de Buch
27 février 2024 au 27 mai 2024

Je soussigné(e)

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Mél : **Téléphone :**

souhaite participer au concours littéraire organisé par la Ville de La Teste de Buch.

J'ai pris connaissance du règlement du concours et déclare, par la présente, en acceptant toutes les conditions.

Je déclare et garantis que je suis l'unique auteur du (des) texte(s) suivant(s) que j'adresse dans le cadre du présent concours :

- **Poésie** intitulée
- **Nouvelle** intitulée

J'autorise la Ville de La Teste de Buch à publier mon (mes) texte(s) sur tout document, à des fins de promotion, d'exploitation mon (mes) texte(s) dans toute manifestation, événement, exposition réalisés par la Ville.

J'autorise, notamment, la publication de mon (mes) texte(s) sur le site Internet de la collectivité organisatrice si je suis lauréat/lauréate.

Je confirme que mon autorisation est donnée en connaissance de cause sans contrepartie.

Cette autorisation est soumise au droit français. Tout litige relatif à son exécution, son interprétation ou sa résiliation sera soumis aux tribunaux français.

A **Le :**

Signature